



Schweizerische Eidgenossenschaft  
Confédération suisse  
Confederazione Svizzera  
Confederaziun svizra

Direction du développement  
et de la coopération DDC



# Politique Culture et développement DDC

Un aperçu

# Pourquoi la DDC considère la culture comme un thème important

Le dialogue et les échanges interculturels sont un pilier des relations pacifiques entre individus, entre communautés ou entre Etats. Les échanges d'idées et les débats ouverts sur les différences contribuent de manière essentielle à la compréhension mutuelle et à la tolérance. Une minorité, une langue ou une tradition religieuse qui manque d'être reconnue peut être à l'origine de tensions, voire de conflits.

Les droits culturels, notamment l'accès et la participation de chacune et chacun à la vie culturelle de son choix, font partie des droits de l'homme et sont indispensables à la dignité humaine et à l'épanouissement personnel de tous. Encou-

rager la pluralité culturelle et le dialogue entre les cultures, c'est contribuer à la promotion de la paix et au développement durable dans son ensemble.

Dans chaque culture, l'art occupe une place particulière : bien que faisant partie intégrante de cette culture, il porte aussi sur elle un regard extérieur et s'autorise parfois à remettre en question certaines conventions culturelles. Depuis toujours, l'expression artistique incite les individus et la société à changer leur perception et à se mettre en mouvement. Il en résulte un environnement propice à la réflexion, à l'autocritique et au débat qui favorise la pluralité des opinions et la transformation sociale.

*Célébrations durant Holi, la fête des couleurs.  
Narayangonj, Bangladesh, 2016*



# La culture est l'un des fondements du développement durable

L'art et la culture contribuent de manière essentielle et particulière à atteindre les différents objectifs du développement durable, de la transition démocratique et de la promotion de la paix, et ce tout spécialement dans les pays en développement et dans les contextes fragiles. Un secteur culturel indépendant, pluraliste et participatif peut notamment :

- fortifier la société civile, sa participation à la vie culturelle ainsi qu'au processus sociaux et politiques
- préserver la liberté d'expression et créer un environnement favorable à l'émergence d'un discours démocratique
- contribuer au développement de sociétés pluralistes
- promouvoir l'intégration et la cohésion sociales, la diversité culturelle et le dialogue interculturel ainsi que le respect des différences et des minorités
- contribuer à la prévention de la violence et des conflits ainsi que promouvoir le traitement du passé et la stabilisation individuelle et sociale
- favoriser l'émergence et l'acceptation d'idées nouvelles
- renforcer la confiance en soi, la créativité et la capacité d'innovation
- donner espoir et confiance dans l'avenir

*Des résidents du quartier assistent à une représentation de « Diakoya Dogotoro », pièce montée par la troupe d'Assitan Tangara d'après « Le Médecin malgré lui » de Molière, à Niarela. Ce projet a bénéficié du soutien de la DDC Bamako, Mali, 2016*





# Engagement dans les pays partenaires

Dans de nombreux pays en développement et même dans certains pays émergents, on déplore l'absence d'une politique culturelle qui soit dotée de moyens financiers suffisants et qui encourage la pluralité. On n'y trouve pas non plus le cadre juridique nécessaire à la protection de la propriété intellectuelle. Les artistes et autres professionnels de la culture indépendants ont du mal à financer leur formation professionnelle et à se procurer les moyens nécessaires à la réalisation et à la diffusion des produits de leur activité créative.

Indépendamment de ses autres objectifs de développement, la DDC s'efforce, dans ses pays partenaires,

- de donner aux artistes et aux autres professionnels de la culture l'occasion de se former et de se perfectionner, de développer leurs activités, leurs organisations et leurs réseaux et d'obtenir le respect de leurs droits, la reconnaissance de leur travail ainsi qu'une amélioration des conditions générales dans lesquelles ils évoluent.
- de promouvoir l'expression artistique et la création culturelle, d'encourager la diffusion des œuvres ainsi que l'émergence d'espaces de réflexion, de dialogue et de discussion. Une attention particulière est accordée aux œuvres portant sur des questions d'ordre social ou de développement, dans le respect de la liberté artistique et de la liberté de programmation de ses partenaires.
- d'encourager, dans ses pays partenaires, l'accès et la participation de la population à la vie culturelle et artistique, notamment dans les régions rurales, reculées ou défavorisées.

*Des acteurs se produisent dans une pièce jouée à la Shilpokola Academy. Dhaka, Bangladesh, 2016*



*Edel Dolo, la cinquantaine, vendait des billets de cinéma avant que Le Vox ne ferme. Il continue de s'occuper de la salle abandonnée, qui fait partie de sa vie depuis des décennies. Bamako, Mali, 2016*

# Engagement en Suisse

Confrontés à des obstacles d'ordre technique et financier, les professionnels de la culture dans les pays du Sud et de l'Est ont de la peine à présenter leurs productions sur les marchés et réseaux internationaux. C'est pourtant de l'accès à ces plateformes internationales que résultent des chances, des expériences, la reconnaissance ainsi que des moyens financiers et des contacts professionnels qui sont non seulement utiles, mais indispensables à leur activité créatrice.

C'est pourquoi la DDC facilite l'accès des artistes et des professionnels de la culture des pays du Sud et de l'Est au public, aux marchés et aux réseaux professionnels en Suisse, mais aussi au niveau international. Pour ce faire, la DDC travaille en partenariat avec des institutions spécialisées du secteur culturel en Suisse.

*Un spectateur captivé par  
Oumar Konaté de Gao se  
produisant au Songhoï Blues  
Bar dans le quartier de Baco-  
Djikoroni Golf.  
Bamako, Mali, 2016*



*Des acteurs jouant la pièce  
« Karbala » à la Shilpokola  
Academy.  
Dhaka, Bangladesh, 2016*



# La dimension culturelle dans le travail de la DDC

Dans le cadre de sa coopération internationale, la DDC garde toujours à l'esprit les valeurs sur lesquelles reposent ses propres stratégies. Elle s'assure que ses collaborateurs sont bien en mesure de comprendre les spécificités culturelles des sociétés dans lesquelles elle s'engage. En tant qu'organisation, elle tient compte de ces différences dans ses analyses et ses interventions.

La DDC dialogue avec ses partenaires d'égal à égal et dans le respect de leurs spécificités culturelles.

La DDC œuvre en faveur du respect des droits culturels. Si des pratiques culturelles ou religieuses portent atteinte à d'autres droits de l'homme, elle ne se contente pas de les condamner, mais cherche le dialogue et encourage les démarches participatives visant à trouver des solutions.

Cette philosophie, la DDC la met en pratique en accordant une attention particulière aux points suivants :

**Diversité à l'intérieur de l'équipe et du réseau de partenaires** : à l'intérieur de ses représentations dans les pays partenaires, la DDC veille à la diversité culturelle de ses collaborateurs. Elle se soucie aussi de diversifier au maximum son réseau de partenaires et de s'assurer que ceux-ci ont bien conscience de la diversité

culturelle des sociétés dans lesquelles ils travaillent.

**Compétence interculturelle** : lors du recrutement et du perfectionnement de collaborateurs, la compétence interculturelle fait partie des exigences de base. Cette compétence ne se limite pas au respect des principes de la communication interculturelle, mais appelle aussi

*Un danseur défiant la verticale dans une chorégraphie contemporaine au Donko Seko, le studio de danse de Kettly Noel à Bamako, au Mali.  
Bamako, Mali, 2016*




une réflexion sur sa propre identité ainsi que la faculté d'observer et d'analyser les relations interculturelles.

**L'humain au centre de la coopération internationale** : les processus opérationnels de la DDC devraient être aménagés de sorte que l'être humain soit au centre de toutes les préoccupations et que la mise en œuvre soit tou-

jours participative, autorise une certaine flexibilité et tienne compte des spécificités culturelles locales. Ces éléments sont importants si l'on veut responsabiliser les groupements de population intéressés et renforcer leur autonomie. La DDC possède les instruments nécessaires pour prendre en compte les aspects culturels lors de la planification, du suivi et de l'évaluation de ses stratégies et projets.





Vous voulez en savoir plus ?

**Consultez notre site Internet !**

[www.ddc.admin.ch](http://www.ddc.admin.ch)

[www.culturematters.ch](http://www.culturematters.ch)

**Ou contactez-nous à l'adresse suivante**

Département fédéral des affaires étrangères

**Direction du développement**

**et de la coopération DDC**

Division Savoir-Apprentissage-Culture

Equipe Culture et Développement

Freiburgstrasse 130, 3003 Berne

Tél. +41 (0)58 462 34 75

Courriel : [culturematters@eda.admin.ch](mailto:culturematters@eda.admin.ch)

Photos Bangladesh : GMB Akash

Photos Mali : Dominic Nahr

DDC 2016